

DIPLÔME DE NIVEAU 4

PARCOURS COMPLET

1540h (44 semaines)

FORMATION THÉORIQUE

770h (22 semaines)

+ temps employeur

Possibilité de parcours
partiel selon le
diplôme obtenu

L' **auxiliaire de puériculture** accueille et prend en charge les enfants jusqu'à 6 ans, y compris ceux en situation de handicap, en accord avec le projet éducatif en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire.

Il/elle accompagne l'enfant dans son développement, ses apprentissages, l'acquisition de son autonomie et sa sociabilisation, en organisant des activités d'éveil, de loisirs et d'éducation.

Il/elle répond aux besoins physiques, physiologiques et psycho-affectifs de l'enfant, contribuant ainsi à son bien-être.

Il participe également aux tâches courantes de la structure (entretien, préparation des repas, organisation,...) et veille à la propreté et au rangement des locaux.

NOTE



LES SECTEURS D'INTERVENTION

Le métier s'exerce en crèche, halte-garderie, multi-accueil, jardin d'enfant et jardin d'éveil, pouponnière, PMI, néonatalogie, service pédiatrie, maternité et réanimation.

LES CONDITIONS D'ADMISSION

- Etre âgé de 17 ans minimum à l'entrée en formation
- Pour un parcours partiel : Être titulaire d'un diplôme ou d'un titre professionnel donnant lieu à des équivalences de compétences ou des allègements de formation.
- Pour un parcours complet : Pas de diplôme requis.
- Être admis dans un institut de formation d'auxiliaire de puériculture (IFAP)
- Trouver un employeur



IFAP FHP

NOUVELLE AQUITAINE

144 Avenue du Médoc

33320 EYSINES

05 33 09 19 19

administratif.ifap@cfafhp-na.fr

L'ADMISSION SE FAIT SUR LA BASE DES DOCUMENTS SUIVANTS :

Promesse d'embauche - CV - Lettre de motivation - Pièce d'identité

